

**La maison de Tennoaga Pidaroapa :
du microcosme au macrocosme**
Habitat, sociabilité et pouvoir au Burkina Faso
par Sylvain Froidevaux

PRÉSENTATION

La maison de Tennoaga Pidaroapa¹ est une ancienne bâtisse de style soudanais, construite dans les années 1950, à l'époque du lotissement qui a donné au quartier de Samandin sa configuration actuelle, au cœur de la cité de Ouagadougou.

A l'extérieur, la façade sud semble dominer la cour. De ce côté-ci, la demeure du patriarche a quelque chose d'austère, qui tient à la fois du poste de guet et de la retraite d'un ermite. A l'intérieur, deux pièces : un grand vestibule en forme de L, sorte d'antichambre où Tennoaga Pidaroapa me recevait parfois, quand les conditions atmosphériques ne permettaient pas de rester dans la cour, ou lorsqu'il ne souhaitait pas être dérangé par des visiteurs intempestifs, et une pièce plus petite, comme encastrée dans la première, dont on ne voyait pas l'entrée du premier coup d'œil en raison de l'obscurité qui régnait dans le lieu et des marchandises les plus variées entreposées de ce côté-là de la demeure.

Croyant avoir accès à son intimité, en entrant dans la maison, le visiteur restait donc à l'extérieur d'un espace plus privé, gardé secret, où le vieux guérisseur était supposé conserver quelques talismans ou autres fétiches. Pendant longtemps, je n'ai pas eu connaissance de la petite pièce intérieure. Quand je l'ai découverte, par la suite, la chambrette ne laissa pourtant rien apparaître de particulier, hormis un grand lit qui occupait presque tout l'espace. C'est là, dans ce lieu reclus et modeste, que Tennoaga passa les derniers jours de sa vie, affaibli par la vieillesse et la maladie.

A gauche de la demeure du patriarche, la maison des femmes, « le ventre du monde² » : une case traditionnelle, typique du pays moaga, avec une paroi circulaire en banco, recouverte d'un toit de paille, une petite porte basse, qui oblige à se courber pour entrer, un intérieur sombre, sans fenêtre. Elle fut successivement habitée par la mère, puis la première épouse de Tennoaga, et plus récemment par la sœur de celui-ci, célibataire, sans enfants. Signe des temps, la maison des femmes, mal entretenue, menaçant de s'écrouler, a dû

¹ D'origine aristocratique (*nakombga*) Tennoaga Pidaroapa serait né, selon la tradition, vers 1885, dans la région de Ouagadougou. Il est décédé en 1994, après une existence aventureuse. Il fut, entre autres, un cadre important du PRA (Parti du Regroupement africain) et un guérisseur réputé, vers la fin de sa vie. Ma rencontre avec ce personnage est à l'origine d'une thèse de doctorat intitulée : « La connaissance, entre pouvoir et transgression. Rencontre avec un *Nakombga* dans l'Afrique du XXe siècle » Université de Lausanne, 2001.

² Selon l'image employée par D. Zahan : « *L'homme à l'échelle du monde* » (1970 : 113).

être abandonnée après la mort de Tennoaga, en raison d'importantes fissures qui apparaissaient dans le mur, personne n'ayant voulu engager les dépenses nécessaires pour le consolider. La sœur avait dû se réfugier dans la troisième bâtisse, la plus grande de la cour, où logeaient autrefois la seconde et la troisième épouse, avec leurs enfants. Habitée un temps par des locataires, elle est actuellement occupée par les neveux de Tennoaga – les deux fils aînés de la seconde sœur, nés d'un mariage avec un imam d'origine yarga³.

Au centre de cet espace, le manguier, sous lequel les membres de la famille se réunissent, parfois pour cuisiner ou manger, mais surtout pour discuter des problèmes domestiques et recevoir les étrangers de passage. Il m'est arrivé d'y passer des journées entières à palabrer en compagnie du vieil homme. Nous nous déplaçons au fur et à mesure que l'ombre avançait, dans le sens contraire de la course du soleil, un peu comme si nous remontions le temps, en refaisant le monde, jusqu'au moment où, la nuit venue, l'heure tardive nous commandait d'aller nous coucher.

Habitat et sociabilité : du microcosme au macrocosme

« La maison (...) est un microcosme, c'est un être vivant ayant un corps et une âme, avec ses forces et ses faiblesses (...). Elle est un espace polysémique où entrent les notions de symboles, de religion, de patrimoine, de droit (...) » C. Lecouteux : « *La maison et ses génies* » Paris, Imago 2000, pp. 13, 15.

A l'intersection de la sphère privée et de la sphère publique, l'habitat⁴ est un espace multiforme et « socialement organisé » (cf. Kobiané 1998 : 119) où l'homme tente d'imprimer sa conception du monde et des rapports humains (Zahan 1970 : 111). Autour de la demeure du patriarche, du foyer, de la maison des femmes, de la case des « fétiches » ou sous l'arbre à palabres, se déroule la vie du groupe, du cercle familial, dans un ensemble de rapports structurels : centre/périphérie, interne/externe, haut/bas, ouverture/fermeture, secret/transparence, autochtone/étranger.

La maison de *Tennoaga Pidaropa*, apparaît comme l'expression de la sphère intime, privée, d'un homme de pouvoir. Sa demeure traduit nettement une volonté de conserver ses secrets de guérisseur en même temps que ses prérogatives d'« ancien », exerçant son autorité sur le reste de la famille⁵. La cour (*zákà*)⁶ est, quant à elle, à l'image des rapports familiaux et sociaux :

³ Les *Yarse* (plur. de *Yarga*) forment un sous-groupe de commerçants musulmans, distinct des cultivateurs autochtones (*Tengbiise*) et des aristocrates (*Nakombse*), à l'intérieur du groupe des *Moose*.

⁴ Sur l'habitat traditionnel en pays *moaga*, le rapport à l'espace et la fonction du lieu de vie, ainsi que les mutations provoquées par l'urbanisation à Ouagadougou, cf. Skinner (1974), Roost Vischer (1997), Deverin (1999).

⁵ Sur la notion de famille chez les *Moose* du Burkina Faso : cf. Lallemand (1977), Badini (1994), Cavin (1999).

⁶ Pour désigner la cour (là où on habite), les *Moose* utilisent aussi parfois le mot *yiri* (foyer). Sur la définition des différents espaces domestiques propres à l'habitat *moaga*, cf. Rohatzinskyj (1988 : 530-31), Roost Vischer (1997 : 48-49), Deverin (1999).

un espace communautaire, semi-privé, partiellement ouvert sur le monde extérieur, qui n'en reste pas moins protégé, circonscrit par un long mur d'enceinte. Elle est un lieu d'interaction, où se rencontrent des influences diverses et où interviennent parfois des personnes étrangères au cercle restreint des résidents.

Par ailleurs, à Ouagadougou, comme dans tous les villages du plateau *moaga*, la cour reste bien souvent un lieu de production. Dans les anciens quartiers populaires, comme *Samandin*, l'artisanat et l'élevage représentent une activité économique non négligeable, qui loin d'être marginale, doit être considérée comme faisant partie intégrante de l'économie locale. De son vivant, *Tennoaga Pidaroapa* y préparait ses remèdes. Sa sœur y tient aujourd'hui un petit commerce d'arachides et de condiments pour la cuisine. Un des neveux y possède un atelier de menuiserie. Récemment, ce même neveu a ouvert une cafétéria sur la rue attenante au mur de la maison.

L'espace de l'habitat se présente donc ici à la fois comme un lieu de (re)production, de (re)distribution et d'échange (entre l'intérieur et l'extérieur), un lieu d'éducation des enfants et de socialisation, mais aussi parfois un lieu de domination et d'exploitation, dont les membres de la famille (le « petit frère » ou la « petite sœur ») sont souvent les premières victimes⁷.

C'est, dans un sens large, un lieu de vie et de mort, où il est de coutume de creuser son *zamboko* (trou où l'on enterre le placenta du nouveau-né), la cour faisant également parfois office de dernière demeure – en particulier dans les familles chrétiennes et aisées – qui doivent pour cela payer à l'administration communale une « concession » les autorisant à y enterrer leurs parents défunts.

C'est ici l'idée d'un espace circulaire et cyclique qui ressort de la cour africaine comme lieu de sociabilité, le « cercle » évoquant le monde des relations familiales, sociales et l'univers de la transcendance. Traditionnellement, le temps qui passe s'exprime lui-même de manière spatiale, quasi cyclique, en un lieu où le futur (les nouvelles générations) se mesure au passé (personnifié par les anciens).

Dans cette perspective, la maison – au sens large du terme – peut être considérée comme une sorte de microcosme (un monde en abrégé) en relation avec le macrocosme (la société, l'Etat). Le petit cercle des relations intimes, familiales ou lignagères, fonctionnerait selon des principes relativement identiques au cercle des relations propres au monde des institutions, au cercle du pouvoir étatique ou économique.

⁷ Selon une étude réalisée au Burkina, les enfants qui subissent cette « exploitation domestique » seraient en majorité des filles, de religion musulmane, issues de familles nombreuses et modestes, ressortissantes de la campagne, exploitées au profit des familles bourgeoises citadines – lettrés, fonctionnaires, commerçants – avec lesquelles elles ont parfois des liens de parenté (cf. *Eurêka* n° 36 pp. 15-32). Une autre enquête indique que 46% des filles domestiques travaillent plus de 10 h/jour (parfois 18 h/jour) et que 70% n'ont aucune rémunération substantielle (cf. *Sidwaya* n°4666, p. 10).

Des auteurs comme D. Zahan (1970) ou M. Izard (1985) ont montré qu'il existait des liens symboliques, structurels, au sein de la société traditionnelle *moaga*, entre la configuration de l'habitat, la hiérarchie familiale, les institutions politico-religieuses du village et celles de la royauté. Cadre premier de la sociabilité, l'univers familial, lignager ou villageois apparaît ainsi comme l'espace où se pense, se construit l'organisation politique et économique de l'Etat⁸.

Cependant, le microcosme et le macrocosme ne sont pas seulement liés par des liens de correspondance structurelle ou organisationnelle. Ils interagissent, se conditionnent, s'influencent mutuellement. Cela est vrai tout spécialement dans une cité comme Ouagadougou, à la fois capitale économique et politique, où les enjeux du pouvoir d'Etat sont plus importants qu'ailleurs et conduisent à une réorganisation de la fonction et de l'organisation de l'habitat pour des raisons politico-économiques ou démographiques. Il paraît évident que l'évolution actuelle de la ville s'opère simultanément sur plusieurs plans : celui du microcosme (transformation de l'espace de vie, relations interpersonnelles ou familiales) et celui du macrocosme urbain (rénovation des quartiers, apparition des grandes avenues, des nouvelles banlieues, des zones d'activités commerciales ou industrielles, réorganisation administrative, changements socioculturels, etc.).

Des pressions de plus en plus grandes pèsent actuellement sur l'habitat et le mode de vie des anciens quartiers de Ouagadougou. Pression démographique, par la concentration de la population en ville, liée à l'exode rural ; pression économique, en raison du prix du terrain de plus en plus élevé et de la spéculation immobilière qui ne manque pas de s'exercer sur les zones situées à proximité du centre des affaires ; pression administrative, du fait de la politique urbaine du gouvernement qui, depuis plusieurs décennies, consiste à reconquérir le centre-ville en y développant le secteur tertiaire (administration, banques, commerces), en détruisant l'habitat traditionnel, en neutralisant le pouvoir coutumier et en expulsant une partie de la population vers la périphérie urbaine.

Inévitablement, la vie des familles, souvent disséminées aux quatre coins de la cité, s'en trouve affectée⁹. Les visites aux parents se font plus rares et se limitent souvent aux fêtes religieuses ou aux funérailles. Par extension, la solidarité familiale ou communautaire est mise à mal, ce qui favorise l'émergence de nouvelles formes d'exclusion. La cour devient alors, à son tour, le théâtre de tensions, de conflits intrafamiliaux et de contestation de l'autorité parentale et patriarcale.

⁸ Sur le lien entre habitat, organisation sociale et idéologie politique, ainsi que les différents types d'organisation (lignagère, villageoise, étatique) au Burkina, cf. Savonnet-Guyot (1986).

⁹ Sur les stratégies et la vie des familles en situation de changement urbain, cf. Osmont (1981), Pillon & Vignikin (1996), Roost Vischer (1997).

Le centre, l'arrondissement et la périphérie

Parallèlement, l'ancienne répartition de l'espace territorial de la cité, lié aux institutions de la royauté¹⁰, a été fortement remise en cause ces dernières décennies, en raison de la forte poussée démographique¹¹, d'une part, et du redécoupage administratif de la commune de Ouagadougou d'autre part. Ce dernier a été opéré dans les années 1980, à la suite de la volonté affichée par l'Etat de rompre avec la tradition et de réduire le pouvoir des chefs coutumiers dans les quartiers¹².

En 1984, la décision du Conseil national de la Révolution (CNR) d'élaborer un Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), a été le point de départ d'un vaste projet de transformation de l'habitat urbain. Le SDAU prévoyait le lotissement de 60'000 parcelles dans les quartiers spontanés périphériques entre les années 1985 et 2000 (Marie 1989 : 29), mais aussi la destruction de plusieurs quartiers populaires du centre-ville, comme *Tiendpaolgo*, *Bilbambili* ou *Nemdê*, pour faire place à des logements dits sociaux (Cités An II, An III, An IV) et des immeubles modernes abritant des locaux administratifs et commerciaux¹³.

Les opérations de rénovation des quartiers populaires du centre-ville ont eu pour conséquence d'expulser, dans un délai très court (deux mois), les habitants vers des zones non loties à l'extérieur de la ville, tandis que les lotissements prévus par la SDAU auraient, selon A. Marie, contribué à appauvrir la population aux revenus modestes vivant déjà en périphérie (Marie 1989 : 30)¹⁴.

¹⁰ *Waghadougou* ou *Wogdgo* est, depuis le XVIII^e siècle, le lieu de résidence du *Moogo Naaba*, souverain des *Moose*, qui règne sur un vaste ensemble de royaumes rassemblant aujourd'hui plusieurs millions d'habitants.

¹¹ Ouagadougou est passé de 59'000 habitants, en 1961-62, à 900'000 en 1991 (Skinner 1974 : 27, INSD 1992). Selon certaines estimations, la ville et sa périphérie atteindraient aujourd'hui 2 millions d'habitants (cf. *L'Événement* n° 18, nov. 2002, p.11).

¹² Érigée en commune mixte en 1926 (administration communale sous contrôle étroit du Gouverneur de la colonie, régime qui fut supprimé de 1932 à 1947) Ouagadougou devint commune de 3^{ème} degré en 1954 (dirigée par un Conseil municipal dont les membres étaient élus, mais dont le maire était désigné par le Gouverneur central), puis commune de plein exercice (maire désigné par les conseillers municipaux élus au suffrage universel) l'année suivante (régime supprimé en 1966, après la chute de la 1^{ère} République). En 1985, sous la Révolution sankariste, le territoire de la commune est redécoupé en secteurs (chacun dirigé par un bureau CDR – Comité de défense de la Révolution), provoquant ainsi la dislocation des anciens quartiers et privant la chefferie de son assise politique et territoriale. Parallèlement, la province du Kadiogo, qui englobe la ville de Ouagadougou, a été découpée en cinq arrondissements (Baskuy, Nongr-maason, Sig-noghin, Boulmiougou et Bogodogo), à la tête de chacun desquels se trouve un maire et des conseillers municipaux, élus au suffrage universel. L'ensemble des conseillers des cinq arrondissements et les chefs administratifs des dix-sept villages qui leur sont rattachés forment le Conseil municipal de la commune de Ouagadougou, au sein duquel sont élus le maire de la ville et le Bureau chargé de l'administrer (cf. Skinner 1974, Marie 1989, Otayek 1999).

¹³ Cette politique de « rénovation urbaine » se poursuit aujourd'hui, avec le projet « ZACA » qui prévoit la démolition d'ici 2005, de plusieurs anciens quartiers populaires du centre de Ouagadougou (secteurs 5 et 6).

¹⁴ Ce constat est nuancé par S. Jaglin qui voit dans les opérations de lotissement entreprises sous la Révolution une revalorisation et une intégration des banlieues périphériques à la ville, qui d'espaces méprisés seraient devenues des lieux de conquête foncière (Jaglin 1993 : 65).

Après la mort de Thomas Sankara, la politique volontariste du CNR (nationalisation des terres, suppression des loyers, gestion des attributions des parcelles loties par les CDR, tribunaux populaires chargés de lutter contre la corruption), ont fait long-feu, remplacées par un « capitalisme d'Etat » (Otayek 1989 : 8), qui a laissé libre cours à une spéculation immobilière marquée par plusieurs scandales politiques, dans lesquels fut notamment impliqué l'actuel maire de la ville de Ouagadougou, Simon Compaoré, membre du parti gouvernemental CDP.

Parallèlement au travail idéologique et à l'imposition de nouvelles structures politico-administratives, l'affermissement du pouvoir étatique passe donc par la destruction du milieu communautaire, via la disparition de l'habitat traditionnel et la délocalisation des populations qui résistent le plus durablement au changement souhaité. Rénover, moderniser, développer devient alors synonyme d'expropriation, d'expulsion et finalement d'exclusion. Dans les faits, il s'agit de rejeter du centre-ville les couches les plus pauvres de la population, incapables d'investir les sommes suffisantes dans la mise en valeur de l'économie urbaine¹⁵, « impropres à en consommer productivement l'espace et les services, inaptes à en payer le coût de la modernisation et de la modélisation » (Marie 1989 : 32).

La marque de l'Etat s'inscrit donc de manière géographique, superposant aux anciens lieux de pouvoirs un nouvel ordre territorial, de nouvelles structures et infrastructures, à la fois matérielles et symboliques qui vont effacer, engloutir ou décentrer les plus anciennes. Le phénomène s'est poursuivi ces dernières années avec la réalisation d'un projet d'aménagement urbain baptisé « Ouaga 2000 »¹⁶, comprenant une zone d'habitations de haut standing, un centre de conférences et un complexe présidentiel, qui doit s'achever dans les prochaines années avec la construction d'un nouveau palais, au sud-est de la capitale, dans l'arrondissement de Bogodogo.

Inauguré en 1996, à l'occasion du Sommet France-Afrique, le projet « Ouaga 2000 », auquel ont été associés les principaux opérateurs économiques du Burkina Faso (le cercle fermé des grandes fortunes), apparaît comme une cité résidentielle de luxe, dont les villas sont évaluées entre 85 et 200 millions de frs CFA¹⁷. Erigé à l'écart des zones populaires et de ce haut-lieu de la contestation estudiantine que représente l'Université, ce nouveau quartier n'est pas destiné au petit peuple¹⁸, mais aux grosses fortunes du pays, aux dignitaires de l'Etat ou aux hôtes de marque du gouvernement.

¹⁵ Une économie, dite « formelle », à forte capitalisation et contrôlée par une minorité d'investisseurs, est ici clairement favorisée par rapport à une économie, dite « informelle », à faible capitalisation, mais impliquant un grand nombre d'acteurs et d'investisseurs, difficiles à contrôler par l'Etat.

¹⁶ L'Etat burkinabe a mis à disposition une trentaine de milliards de francs CFA pour la réalisation de ce projet d'aménagement urbain, comprenant l'assainissement d'une zone de 700 hectares pour en faire un ensemble susceptible de fonctionner comme une entité urbaine autonome disposant de tous les services et équipements nécessaires (écoles, dispensaires, terrains de sports, lieux de culte, espaces verts, etc.).

¹⁷ Cf. *L'Observateur* n°4283, 13 nov. 1996, p. 2.

¹⁸ Pour de nombreux Ouagalais, à qui cette cité restera à jamais inaccessible, « Ouaga 2000 » est d'abord le nom d'une maladie qui s'attrape à la suite de la piqûre d'un petit insecte (*phlébotome*), laissant de vilaines cicatrices

Cette opération de prestige, chère au Président Blaise Compaoré, n'a donc pas pour objectif premier de résoudre le problème du logement et de l'habitat à Ouagadougou. Elle apparaît par contre sous l'aspect d'un double message, adressé d'une part à la population locale, à qui il est présenté un nouveau modèle d'habitation bourgeoise, la villa¹⁹, sise à l'intérieur d'un quartier résidentiel bien ordonné, sorte de prototype destiné à devenir la norme en matière d'urbanisation²⁰ et, d'autre part, au monde extérieur, à qui l'on veut prouver que Ouagadougou n'est plus « Bancoville », comme on la surnommait autrefois dans la sous-région. Le gouvernement du Burkina Faso, considéré comme un élève modèle du FMI, veut montrer par là qu'il est en train de réussir son PAS, en étant capable de réaliser de grands projets avec l'aide de fonds locaux, l'argent dépensé restant bien visible, dans l'idée de séduire les observateurs et investisseurs étrangers.

Par ailleurs, la délocalisation du palais présidentiel confirme l'assise politique du régime. Le président Compaoré, plusieurs fois réélu à la tête de l'Etat, sans véritable concurrent au niveau politique, peut aujourd'hui rivaliser avec la puissance des anciens rois *moose*. Comme le *Moogo Naaba* autrefois, il est désormais le « centre », partout où il va. Son pouvoir est tel qu'il contrôle la cité de son palais, où qu'il se trouve, à travers ses réseaux relationnels et clientélistes, qui lui assurent la mainmise sur la société et l'économie.

Retour au microcosme : filiation, succession, (in)division

Il n'est sans doute pas exagéré de dire que tout Ouagalais rêve d'avoir sa propre parcelle, même si celle-ci doit se trouver à des kilomètres du centre-ville et de son lieu de travail. Par ailleurs, nombreux sont les fonctionnaires en mission loin de la capitale qui s'arrangent pour avoir un ou plusieurs terrains à Ouagadougou, en prévision de venir y habiter dans le futur ou de construire des maisons qu'ils vont louer afin d'obtenir un rendement foncier. Dans l'esprit de certains citadins, l'accès à la propriété et la capitalisation de la terre a – semble-t-il – remplacé les enfants comme valeur sûre et comme placement pour l'avenir, faisant à la fois office d'assurance-vie et de garantie pour les vieux jours.

sur le corps. Cette maladie (*leishmaniose*) se serait répandue parmi les habitants qui étaient venus habiter dans cette zone encore non lotie, après avoir été déguerpis une première fois du centre-ville.

¹⁹ La villa individuelle est un des nouveaux modèles d'habitation urbaine, comprenant généralement une petite cour devant la maison, servant souvent de place de parc pour la voiture, une véranda et un salon avec télévision, où l'on mange et l'on reçoit les visiteurs, les chambres à coucher et la cuisine restant du domaine privé. Douches et toilettes internes sont également les signes d'une certaine aisance, à l'instar de l'installation de vitres aux fenêtres et du climatiseur. Pour beaucoup de familles, il s'agit toutefois d'un rêve difficile à réaliser (cf. Deverin 1999 : 138).

²⁰ On notera d'autres réalisations de ce genre à Ouagadougou, destinées cette fois à la classe moyenne des fonctionnaires, comme les « 1200 logements » à Zogona ou la « Cité de l'Avenir » à Dassasgo (secteur 28). Les autorités affichent leur volonté d'étendre ce type de projets aux autres villes du pays et envisagent la création de mutuelles d'habitat, regroupant les différents secteurs professionnels, dans l'idée de réaliser par exemple des cités de journalistes, de médecins, d'avocats ou de policiers (cf. *Le Journal du Soir* n°1041 . 3).

Aujourd'hui, une parcelle, en zone non lotie, à 15-20 km du centre-ville, ne se vend pas à moins de 35'000 frs CFA²¹, de manière tout à fait illégale, sous le regard complaisant des agents chargés des opérations d'attribution des terres et le consentement des chefs coutumiers, devenus souvent eux-mêmes des spéculateurs fonciers. Des réseaux d'achat et de revente de parcelles se mettent ainsi en place en périphérie urbaine, échappant en grande partie au contrôle de l'Etat. On imagine par conséquent la valeur que peut avoir une cour²² située dans un quartier du centre, comme celle de *Tennoaga Pidaroapa*, à *Samandin*, même sans eau courante, ni électricité.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que des conflits surgissent à l'intérieur des familles, au sujet de l'attribution de la cour familiale à l'un ou l'autre des enfants. Celle de *Tennoaga Pidaroapa* est précisément au cœur d'un litige qui divise la famille depuis la mort de celui-ci en 1994.

Avant sa mort, *Tennoaga Pidaroapa* avait décidé d'attribuer la cour de *Samandin* à sa fille, déshéritant du même coup son fils aîné, avec lequel il s'était disputé quelques années plus tôt. Cependant, après le décès du guérisseur, son fils s'est violemment opposé à cette décision et a revendiqué l'héritage de la cour, au nom du droit d'aînesse. Une réunion des membres de la famille, en présence de quelques notables du quartier, s'est tenue le 3 septembre 1995, et a donné lieu à un procès-verbal confirmant l'attribution de la parcelle et des biens-fonds à la fille de *Tennoaga*, respectant ainsi ses dernières volontés. L'affaire a même été portée au village d'origine, où le plus ancien représentant du lignage a confirmé la décision prise à *Samandin*. Une séance de conciliation, en présence du fils aîné, a ensuite été organisée au commissariat de l'arrondissement de Baskuy. En vain. Le fils a continué de revendiquer la cour pour lui-même, s'opposant ainsi au reste de la famille. Cependant, personne n'a souhaité aller jusqu'au tribunal pour régler cette affaire devant la justice, tandis que les papiers officiels, certifiant la propriété de la parcelle, ont mystérieusement disparu.

Entre-temps, la maison de *Tennoaga Pidaroapa* étant restée vide depuis sa mort, le fils aîné est venu l'occuper avec sa compagne, sans demander l'avis du reste de la famille. S'en est suivie une période de grande tension entre les deux clans, chacun accusant l'autre de vouloir l'expulser de la cour, en utilisant des procédés occultes (*wak*).

Diviser la cour en deux n'étant pas possible – le rachat de celle-ci par l'un ou l'autre des membres non plus, étant donné les revenus modestes dont ils

²¹ A ce montant, il faudra ajouter les frais de mise en valeur de la parcelle – construction d'une baraque en dur, qui sera détruite au moment du lotissement – ainsi que les frais de lotissement (environ 80'000 frs CFA), les droits d'entrée (permis urbain d'habiter) et d'autres frais administratifs. Une fois lotie, une parcelle en périphérie de la ville, vierge de toute construction, vaudra entre 600'000 et 2,5 millions de francs CFA (1000 francs CFA = 1,53 euros).

²² La cour de *Tennoaga Pidaroapa*, rectangulaire, faisait à l'origine 625 m², avant d'être divisée en deux, l'autre partie ayant été vendue. Plutôt petite en comparaison des anciennes concessions de *Samandin*, elle se situe toutefois dans la moyenne des parcelles actuellement loties à Ouagadougou (300 à 400 m²). Elle n'est pas raccordée au réseau d'électricité (Sonabel), ni à celui de l'eau (Onea).

disposent - , les deux parties en litige étaient donc contraintes de vivre ensemble : d'un côté, le fils aîné et sa compagne qui occupaient la maison du patriarche ; de l'autre, la sœur de *Tennoaga* (érigée au rang d'aïeule – *yaaba* – depuis la mort de celui-ci), la fille du guérisseur (qui vit cependant dans une cour voisine où elle est mariée) et les deux neveux, qui occupent la troisième bâtisse.

Aujourd'hui, la question de la succession n'a toujours pas été réglée²³. Toutefois des signes d'apaisement sont apparus. Les femmes (auxquelles se sont ajoutées les fiancées des deux neveux) préparent régulièrement à manger ensemble pour toute la cour. Et puis, surtout, il y a eu la naissance d'un garçon, un petit-fils de *Tennoaga* (le fils du fils aîné), auquel on a donné le prénom du grand-père. Le fils rebelle montrait ainsi son désir de réconciliation avec le reste de la famille, tout en présentant son enfant comme le véritable héritier et successeur de *Tennoaga Pidaroapa*. A travers l'enfant, c'est un peu le retour de l'ancêtre qui se réalise, ramenant la paix au centre de la cour (cf. Lallemand 1978).

Conclusion

Partir de la maison, comme lieu de vie, pour aborder la sociabilité africaine en milieu urbain oblige à considérer un certain nombre d'éléments structurels déterminants comme les infrastructures habitationnelles qui reflètent l'articulation de la sphère intime et de la sphère publique (le côté cour et le côté jardin), de l'univers *intra-muros* (la maison, la cour) et l'univers *extra-muros* (la rue, le quartier, la cité). A cela s'ajoutent les pratiques foncières, les possibilités d'accès à la terre ou à la propriété, les problèmes démographiques, la politique de l'Etat en matière d'habitat et de gestion de l'espace urbain.

A l'intersection de ces différentes forces contraignantes, la maison se présente comme une sorte d'organisme vivant, changeant, constamment en mouvement, qui réagit, évolue en fonction de facteurs à la fois internes et externes, humains et matériels, visibles et invisibles.

A la mort de *Tennoaga Pidaroapa*, des rivalités intrafamiliales se sont révélées au grand jour à l'occasion d'un litige autour de l'héritage de la cour. La disparition de l'autorité patriarcale, associée au manque d'espace et aux difficultés économiques des résidents, aurait pu conduire à l'éclatement de la famille. Ses membres auraient peut-être été contraints de vendre la cour et de partir vivre, chacun de leur côté, dans les quartiers de la périphérie. La question de l'héritage du patrimoine familial (la terre) est cependant si importante qu'elle a entraîné l'intervention du clan tout entier, des notables

²³ Ce phénomène est loin d'être unique dans les anciens quartiers du centre de Ouagadougou, où de nombreuses familles sont confrontées à des situations identiques : litiges de succession, absence de droits de propriété, etc. Une enquête menée dans le cadre du projet ZACA (cf. note 12) révèle que sur un peu plus de 1000 parcelles répertoriées dans la zone concernée, seules 91 possédaient un titre foncier, 79 avaient une autorisation de construire et 545 dossiers étaient incomplets (*L'Indépendant* n°484, p. 8 ; *L'Observateur Paalga* n° 5637 p. 11).

du quartier et des responsables du lignage paternel, y compris ceux qui n'avaient aucune prétention à la succession. Au-delà des revendications purement matérielles, de véritables pulsions de mort sont apparues, à l'intérieur du cercle familial, comme l'indiquent les accusations liées à l'utilisation de la magie ou de la sorcellerie (*wak*). Mais les forces en présence, plutôt que de s'autodétruire, se sont neutralisées et la cohabitation est redevenue possible, quand bien même rien n'a été réglé du point de vue purement juridique.

L'attitude relativement conciliante dont font preuve aujourd'hui les uns et les autres montre qu'il est possible de gérer les problèmes sans trancher par une décision de justice. En ce sens, la disparition des papiers officiels de la maison et le secret qui l'entoure constituent peut-être la clé de la paix retrouvée, la garantie d'une cohésion relative à l'intérieur de la famille, personne ne pouvant plus s'approprier la cour définitivement.

Le coup de force du fils aîné (l'occupation de la maison de *Tennoaga*) a été contrebalancé par la solidarité et la ruse des autres habitants de la cour, avec l'accord tacite du clan. Dès lors que l'on ne peut éliminer l'autre, on fait alliance avec lui. Seul le temps pourra dire si cette paix est durable. Peut-être faudra-t-il attendre qu'une génération passe et que le consensus se réalise finalement autour du petit-fils de *Tennoaga*, qui symbolise le retour de l'ancêtre...

Comment ne pas tirer un parallèle, à ce niveau, entre ce qui se passe dans cette famille de Ouagadougou et la pratique politique au niveau des Etats africains, où les alliances « contre-nature » et le consensus politique autour du « Président » font souvent suite à une prise de pouvoir par la force, où les ennemis jurés d'hier et les factions rivales se réconcilient soudainement par le biais d'un accord secret ou tacite qui entérine le partage du pouvoir et la redistribution des ressources économiques ?

C'est qu'il existe peut-être, comme dans la famille de *Tennoaga*, des règles non écrites, qui n'apparaissent ni dans le discours des leaders politiques, ni dans la Constitution des Etats, ni dans le droit international, mais qui permettent de bâtir et de maintenir en place un certain ordre socio-politique, par-delà les crises et les divisions affichées. C'est précisément dans cet espace de l'intimité et du secret (à l'intérieur des hautes sphères du pouvoir ou des petits cercles familiaux), que se règlent les conflits, se (re)constituent les alliances. Ainsi, la ruse, la dissimulation et le double langage deviennent paradoxalement les instruments du maintien de l'ordre et de la paix.

Certes, il faut replacer ces phénomènes dans leur contexte, celui d'une « crise » profonde que traversent la société, l'économie et l'Etat en Afrique. Cette « crise », qui est aussi mondiale (cf. Ela 1998), et qui se répercute jusqu'au niveau du microcosme que constitue la cour de *Tennoaga Pidaroapa* à Ouagadougou, est la conséquence des bouleversements induits par la colonisation dans un premier temps, la décolonisation dans un second, l'imposition d'un « ordre » socio-économique mondial, via les grandes

institutions financières qui font office de bailleurs de fonds dans un troisième.

Le résultat immédiat et visible de ces changements est de créer de nouvelles formes de ségrégation (sociales, géographiques, économiques) et de provoquer l'éclatement des anciennes structures habitationnelles, familiales et coutumières (les anciens cercles de sociabilité et de pouvoir).

Loin de résoudre les problèmes liés à croissance urbaine et à sa gestion (pollution, criminalité, disparités en matière d'accès à l'eau potable, au logement, au travail, à la santé, à la connaissance, éloignement des centres de pouvoir économiques et décisionnels, etc.), la politique actuelle de l'Etat burkinabe en matière d'habitat contribuerait plutôt à les accroître, conduisant les citoyens à trouver des solutions en dehors de la législation officielle, à opérer par des stratégies d'évitement.

L'analyse microsociale montre en effet que les relations humaines et la résolution des problèmes quotidiens à Ouagadougou échappent bien souvent au contrôle institutionnel de l'Etat (loi, justice), mais aussi, de plus en plus souvent, aux institutions coutumières (familiales, lignagères, chefferie, etc.).

Face à la toute-puissance du marché, à la déstructuration des liens communautaires, à l'absence ou aux carences des services sociaux, la population citadine place désormais ses espoirs dans les réseaux d'entraide parallèles ou périphériques (cf. Ndione 1993). L'extraordinaire dynamique associative dans les quartiers populaires et la participation des citoyens à une économie faussement appelée « informelle » en sont l'expression.

Dès lors, c'est précisément par le détournement de la règle ou de la loi, par le recours à de nouvelles formes d'identité socioculturelle, par la création d'associations professionnelles ou religieuses (cf. Otayek 1999, Diawara 1999), parfois avec l'appui d'ONG étrangères, par la recherche de protection auprès des notables de quartier ou des « parrains » qui interviennent dans l'économie parallèle et le petit commerce, que la sociabilité urbaine se (re)construit et évolue.

La mutation de l'habitat et du mode de vie traditionnel, a en même temps relativisé les anciens repères, démultiplié les centres (centres d'intérêt et cercles relationnels) et ouvert de nouveaux « espaces de vie » (Le Bris 1981 : 172). Il en découle au niveau des relations que les individus entretiennent avec l'Etat – mais aussi souvent entre eux – une sorte de valorisation de la transgression qui se traduit par la diffusion d'un mode communicationnel ambigu et de comportements inspirés par la ruse, la peur ou l'oppression.

Faut-il y voir la manifestation d'une sociabilité « à l'envers », d'une sociabilité négative ? Est-ce l'expression de cette part d'ombre, d'anomie et d'autodestruction inhérente à toute vie sociale (cf. Maffesoli 2002) ? E. Le Bris rappelle le caractère subversif de ce nouvel « espace de vie » produit par le changement urbain, dans la mesure où il permet aux citoyens de jouer sur

les différentes « représentations de l'espace et du temps héritées à la fois de leur passé villageois et d'une matrice spatio-temporelle nouvelle » (1981 :173). J'avancerais, pour ma part, l'idée d'une « sociabilité subversive », dans l'hypothèse où celle-ci serait l'expression d'une contestation symbolique de l'autorité de l'Etat. Le comportement social des citadins ouagalais m'apparaît en effet comme une réaction aux contradictions d'un pouvoir politico-économique qui s'appuie lui-même sur un discours ambigu (double langage) et sur des pratiques douteuses (fraude, corruption) pour se maintenir en place et imposer ses vues en matière de développement urbain.

Le 14 avril 2003/ sf

BIBLIOGRAPHIE

Badini, Amadé

1994 *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels*, Paris, Ouagadougou, Sépia – ADDB.

Cavin, Anne-Claude

1999 *Droit de la famille burkinabe : le code et ses pratiques à Ouagadougou*, Paris, Montréal, L'Harmattan.

Coussy, Jean & Vallin, Jacques (dir.)

1996 *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED n° 13.

Deverin, Yveline

1999 « De la concession rurale à la parcelle urbaine. Mutation de l'habitat en pays mossi (région de Ouagadougou, Burkina Faso) » *Les Annales de la recherche urbaine* n°85 pp. 132-139.

Diawara, Mahamadou

1999 « Réseaux confessionnels de développement, pouvoirs locaux et décentralisation. Esquisse d'un modèle d'interprétation général » in Otayek, R. (dir.) « *Dieu dans la cité. Dynamiques religieuses en milieu urbain ouagalais* » Bordeaux, Centre d'études d'Afrique noire, Institut d'études politiques, pp. 91-107.

Ela, Jean-Marc

1998 « Population, pauvreté et crise » in Gendreau, F. (dir.) *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, Editions Estem, pp. 17-34.

Froidevaux, Sylvain

2001 *La connaissance, entre pouvoir et transgression. Rencontre avec un Nakombga dans l'Afrique du XXe siècle*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

Gendreau, Francis (dir.)

1998 *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, Editions Estem.

INSD

1992 *Enquête démographique 1991. Données brutes*. Ouagadougou, Institut national de la Statistique, Ministère des finances et du plan (novembre 1992).

Izard, Michel

1985 *Gens du pouvoir, gens de la Terre : les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Paris, Cambridge, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Cambridge University Press.

Jaglin, Sylvie

1993 « Les banlieues de Ouagadougou », *Afrique contemporaine*, numéro spécial « Villes d'Afrique » Philippe Hugon (dir.), n° 168, oct.-déc., pp. 54-66.

Kobiané, Jean-François

1998 « Essai de construction d'un profil de pauvreté des ménages à Ouagadougou à partir des caractéristiques de l'habitat » in Gendreau, F. (dir.) *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, Editions Estem, pp. 117-131.

Lallemand, Suzanne

1977 « Une famille Mossi », *Recherches Voltaïques* n°17, Paris, Ouagadougou, CNRS, CNRST

1978 « Le bébé-ancêtre Mossi », *Système de Signes*, Paris, Hermann

Le Bris, Emile

1981 « Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir de résultats d'enquêtes biographiques effectuées à Lomé (Togo) et Accra (Ghana) », *Cahiers d'études africaines*, 81-83, XXI-1-3, pp. 129-174.

Lecouteux, Claude

2000 *La maison et ses génies*, Paris, Imago

Maffesoli, Michel

2002 *La part du diable. Précis de subversion postmoderne*, Paris, Flammarion.

Marie, Alain

1989 « Politique urbaine : une révolution au service de l'État », *Politique africaine* n° 33, *Retour au Burkina*, pp. 27-38.

Ndione, Emmanuel S.

1993 *Dakar, une société en grappe*, Paris, Dakar, Karthala, Enda Graf Sahel.

Osmont, Annick

1981 « Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain » in *Cahiers d'Etudes africaines*, 81-83, XXI-1-3, pp. 175-195.

Otayek, René

1989 « Rectification », *Politique africaine* n° 33, *Retour au Burkina*, pp. 2-10.

1999 (dir.) *Dieu dans la cité. Dynamiques religieuses en milieu urbain ouagalais*, Bordeaux, Centre d'études d'Afrique noire, Institut d'études politiques.

Pillon, Marc & Vignikin, Kokou

1996 « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales » in Coussy, J. & Vallin, J. (dir.) *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, pp. 471-493.

Rohatynskyj, Marta

1988 « Women's virtue and the structure of the Mossi zaka » in *Canadian journal of African Studies* n° 22, pp. 528-551.

Roost Vischer, Lilo

1997 *Mütter zwischen Herd und Markt - Das Verhältnis von Mutterschaft, sozialer Elternschaft und Frauenarbeit bei den Moose (Mossi) in Ouagadougou/Burkina Faso*, Basler Beiträge zur Ethnologie, Band 38, Ethnologisches Seminar der Universität und Museum der Kulturen, Basel, Wepf & Co. AG Verlag.

Savonnet-Guyot, Claudette

1986 *Etat et société au Burkina. Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala.

Skinner, Elliot P.

1974 *African Urban Life. The Transformation of Ouagadougou*, Princeton University Press.

Zahan, Dominique

1970 *Religion, spiritualité et pensée africaine*, Paris, Payot.

ARTICLES DE PRESSE

« Sommet France-Afrique. L'état des lieux »

L'Observateur n°4283, Ouagadougou, 13 nov. 1996, p. 2.

« Politique de l'habitat. Les projets du ministre Drabo »

Le Journal du Soir n° 1041, Ouagadougou, 31 décembre 1997, p. 3.

« Les facteurs du travail des enfants domestiques » (dossier)

Eurêka n° 36, Ouagadougou, Magazine du CNRST, janv.-mars 2001, pp. 15-32.

« Interview de M. Alain Bagré, chef du Projet Zaca »

L'Observateur Paalga n° 5637, Ouagadougou, 30 avril-1^{er} mai 2002, pp. 4-5, 11.

« Projet Zaca » (dossier)

L'Evénement n° 18, Ouagadougou, nov. 2002, pp. 9-12.

« Projet Zaca. Qui perd gagne »

L'Indépendant n°484, Ouagadougou, 17 déc. 2002, p. 8.

« Plaidoyer pour les filles domestiques »

Sidwaya n° 4666, mercredi 8 janv. 2003, p. 10.